

Holothuria atra - MASKELYNE_2011-09

Les données sélectionnées concernent **72 zone(s)** du site d'étude (soit une étendue de **24.54 km²**). La campagne de terrain s'est déroulée du 12/09/2011 au 15/09/2011. **286 transects** sont pris en compte dans les résultats ci-dessous.

Zones : Z001 ; Z002 ; Z003 ; Z004 ; Z005 ; Z006 ; Z007 ; Z008 ; Z009 ; Z010 ; Z011 ; Z012 ; Z013 ; Z014 ; Z015 ; Z016 ; Z017 ; Z018 ; Z019 ; Z020 ; Z021 ; Z022 ; Z023 ; Z024 ; Z025 ; Z026 ; Z027 ; Z028 ; Z029 ; Z030 ; Z031 ; Z032 ; Z033 ; Z034 ; Z035 ; Z036 ; Z037 ; Z038 ; Z039 ; Z040 ; Z041 ; Z042 ; Z043 ; Z044 ; Z045 ; Z046 ; Z047 ; Z048 ; Z049 ; Z050 ; Z051 ; Z052 ; Z053 ; Z054 ; Z055 ; Z056 ; Z057 ; Z058 ; Z059 ; Z060 ; Z061 ; Z062 ; Z063 ; Z064 ; Z065 ; Z066 ; Z067 ; Z068 ; Z069 ; Z070 ; Z071 ; Z072 ;

Indicateurs de référence pour tous les individus

Les indicateurs de référence estimés sont la biomasse, l'abondance et la densité.

La biomasse totale de précaution du stock de tous les individus est estimée à **177125 kg** (poids vif) et l'abondance de précaution est de **1057971 individu(s)**. Cette biomasse est équivalente à **88562 kg** de produits éviscérés et salés et à **8856 kg** de produits séchés (bêche-de-mer).

La densité moyenne de précaution (toutes tailles comprises) dans les zones sélectionnées est estimée à **431 individus/ha** et **72.2 kg/ha**.

Les estimations ci-dessus sont des valeurs de précaution qui prennent en compte l'incertitude des mesures. Cette incertitude provient de la méthode de comptage et de la distribution hétérogène des ressources sur le site d'étude.

Interprétation biologique

La proportion d'individus de taille légale (300 mm) est estimée à **1 % de la biomasse totale du stock**. Elle indique une proportion significative de jeunes individus, comme le précise le graphique ci-dessous. **Les ressources peuvent être exploitées à hauteur des quotas recommandés dans le tableau.**

Bilan des estimations du stock total Holothuria atra

| | |
|------------------|----------------------|
| (toutes tailles) | 247.337 t ± 70.213 t |
|------------------|----------------------|

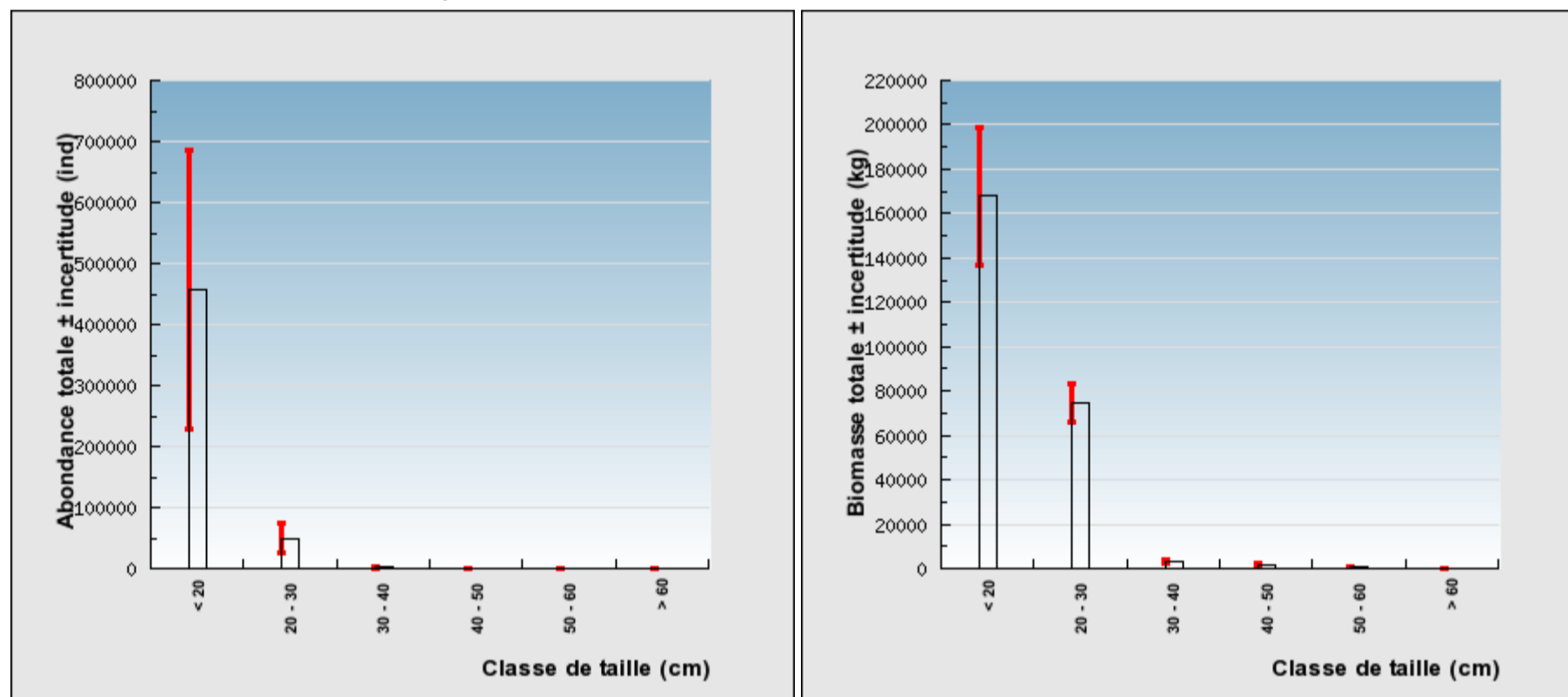
Quotas recommandés (individus de taille légale 300 mm) :

| | |
|----------------|---------|
| Produits frais | 2.382 t |
|----------------|---------|

| | |
|--------------------------|---------|
| Produit salé et éviscéré | 1.191 t |
|--------------------------|---------|

| | |
|----------------------------|---------|
| Produit sec (bêche-de-mer) | 0.119 t |
|----------------------------|---------|

Structure en taille du stock total de l'espèce Holothuria atra



Structure en taille de tous les individus de l'échantillon, observés pendant les comptages (n=3974)

